



**PRÉFÈTE  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction des Relations avec les Collectivités Locales  
Bureau des élections**

Affaire suivie par : Coralie DUBOIS  
Téléphone : 04 67 61 63 59  
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le 10 AOUT 2026

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2026-08-DRCL- 0387**

**portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité  
des listes électorales dans la commune de Valergues**

**La préfète de l'Hérault  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

**VU** la loi n°2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ;

**VU** le décret n°2026-8 du 8 janvier 2026 modifiant l'article R.7 du code électoral et fixant la durée du mandat des membres de la commission de contrôle des listes électorales à six ans, alignée sur le renouvellement intégral des conseils municipaux ;

**VU** le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

**VU** le décret du 2 décembre 2025 portant nomination de Mme Chantal MAUCHET en qualité de préfète de l'Hérault ;

**VU** les propositions du maire de la commune de Valergues;

**Considérant** qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de six ans après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

**SUR** proposition de la secrétaire générale de la Préfecture de l'Hérault ;

**ARRÊTE :**

**Article 1er :** Pour la commune de Valergues sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

| <b>Liste « Naturellement Valergues »</b> |                      |
|------------------------------------------|----------------------|
| <b>Titulaires :</b>                      | <b>Suppléants :</b>  |
| Pascal JARDIN                            | Ludivine GRAELL      |
| Juan Luis GOMEZ                          | Laetitia SFARA       |
| Clotilde CAMMAL                          | Jean-Christophe FORT |

| <b>Liste «Valergues ensemble»</b> |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| Philippe BOCQUET                  | Carine DE SANTO |
| Jean-François BOUSCARAIN          |                 |

**Article 3 :** La secrétaire générale de la préfecture de l'Hérault, et le maire de la commune de Valergues, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

La préfète

Pour la préfète et par délégation,  
la secrétaire générale

  
Veronique MARTIN SAINT LEON